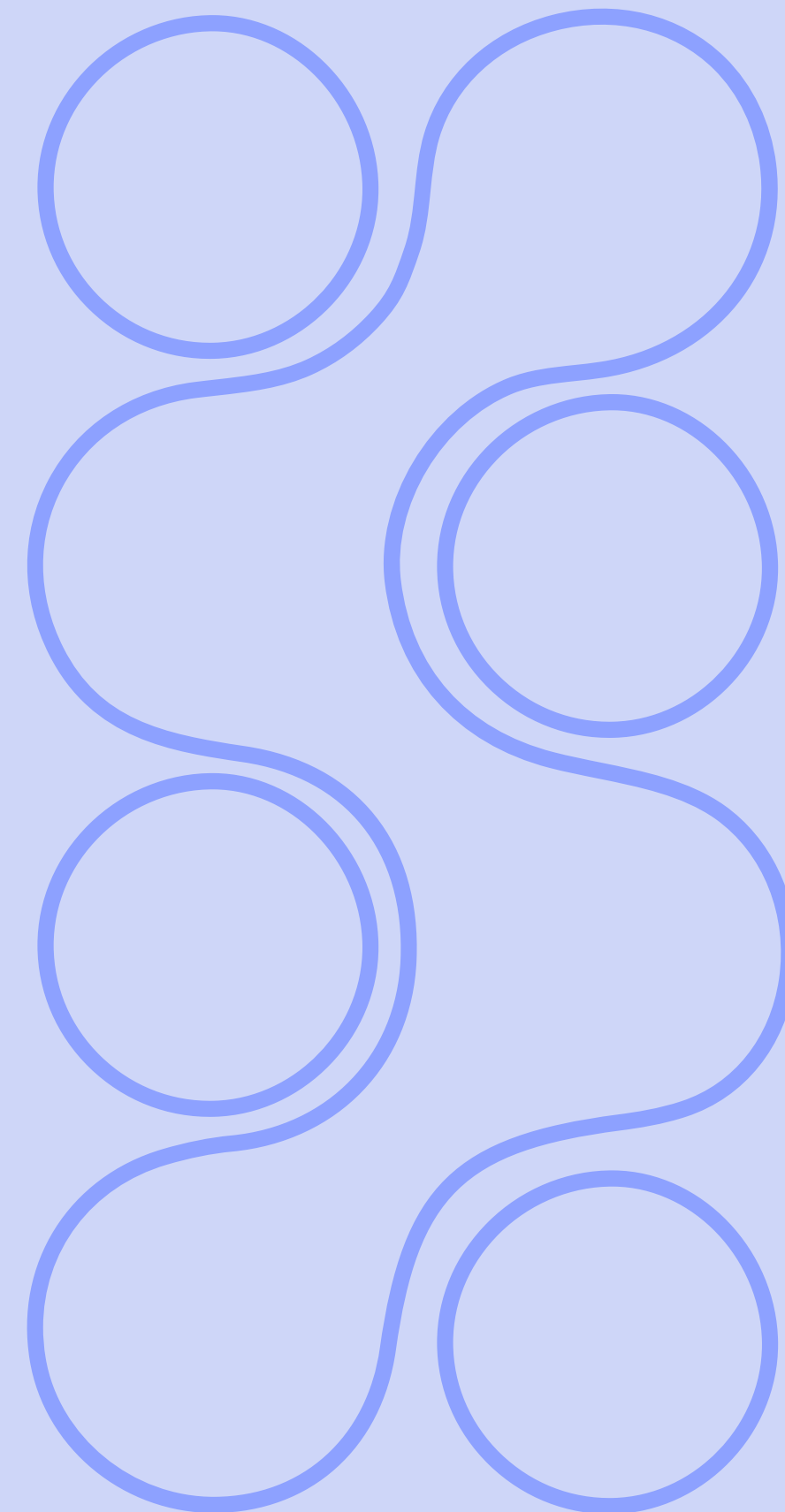
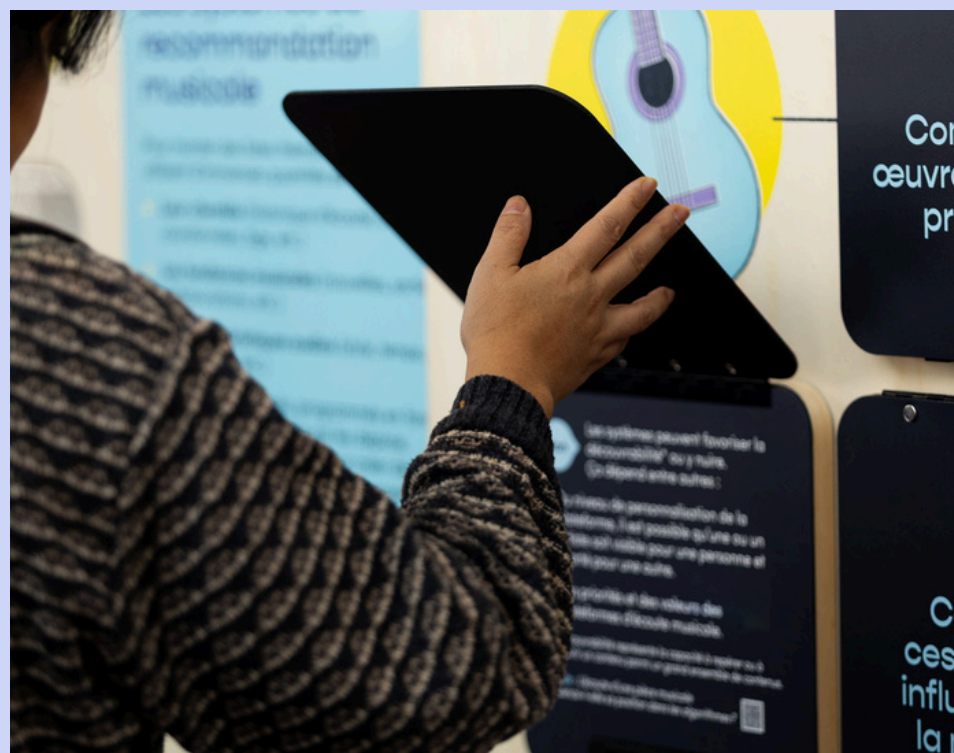




FÉDÉRATION DES MILIEUX
DOCUMENTAIRES

Planification stratégique

2026-2029



MISSION

La FMD renforce la cohésion des milieux francophones de la documentation et de l'information, soutient le développement des professions et accompagne le secteur dans ses transformations, afin de défendre un accès libre et fiable au savoir.

VISION

Voix incontournable des milieux francophones de la documentation et de l'information au Canada, la FMD exerce un leadership rassembleur qui fédère l'ensemble du secteur, fait rayonner l'excellence des pratiques et contribue à bâtir une société du savoir éclairée, inclusive et durable.

VALEURS

L'ouverture – Favoriser l'écoute, le dialogue et la circulation des idées.

La collaboration – Encourager la concertation et le travail en réseau.

L'expertise – Soutenir le partage des savoirs et le développement des compétences.

L'accessibilité – Promouvoir un accès équitable à l'information et aux espaces d'échange.

La diversité – Refléter et valoriser la diversité des personnes, des parcours et des pratiques.



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

1 — CONCERTATION ET VOIX COMMUNE



Rassembler les forces vives des milieux de la documentation et de l'information pour assurer une concertation efficace et porter une voix forte et unifiée sur les enjeux liés au secteur.

2 — LEADERSHIP ET RAYONNEMENT



Affirmer le leadership de la FMD et exercer de l'influence dans les secteurs francophones canadiens des milieux de la documentation et de l'information.

3 — FORMATION, PARTAGE DES COMPÉTENCES ET INNOVATION



Propulser l'excellence professionnelle et l'innovation en matière de documentation et d'information.

4 — DÉVELOPPEMENT ET PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE



Assurer le développement et la pérennité de l'organisation.

Orientation 1 — CONCERTATION ET VOIX COMMUNE

Rassembler les forces vives des milieux de la documentation et de l'information pour assurer une concertation efficace et porter une voix forte et unifiée sur les enjeux liés au secteur.

Objectifs stratégiques

1.1 Se doter d'espaces de concertation structurés et dynamiques rassemblant les acteurs clés du milieu

- Établir une table de concertation rassemblant les associations et institutions clés pour identifier et prioriser les enjeux sectoriels
- Mettre en place des groupes de travail thématiques ciblant les enjeux prioritaires communs à l'ensemble des milieux.
- Identifier et cultiver des relations bilatérales stratégiques avec les acteurs clés du milieu de l'information canadien.

1.2 Assurer une veille sur les tendances et enjeux émergents du secteur

- Mutualiser les veilles existantes au sein des différents milieux afin d'optimiser les ressources et d'enrichir la qualité de l'information disponible.
- Structurer un mode de diffusion et d'accès aux contenus des veilles, accessible et adapté aux besoins des membres.

1.3 Établir des mécanismes efficaces de prise de position commune

- Réviser les processus de prise de position afin de permettre des réponses rapides et concertées face aux enjeux émergents.
- Constituer un bassin d'experts et formaliser les modalités encadrant leur implication dans les prises de position de l'organisation.

Orientation 2 — LEADERSHIP ET RAYONNEMENT

Affirmer le leadership de la FMD et exercer de l'influence dans les secteurs francophones canadiens des milieux de la documentation et de l'information.

Objectifs stratégiques

2.1 Affirmer un positionnement clair et distinctif de la FMD

- Renforcer l'image de marque de la FMD.
- Concevoir et déployer un plan de communication mettant en valeur les actions, les prises de position et la spécificité de la FMD.

2.2 Être reconnu comme organisation de référence en matière de documentation et d'information

- Intensifier la visibilité et l'influence de la FMD auprès des médias, des gouvernements et lors de colloques et événements sectoriels.
- Produire et diffuser des rapports, mémoires et documents de référence positionnant la FMD comme source d'expertise reconnue.
- Développer des alliances stratégiques avec les acteurs clés de l'écosystème de la culture et du savoir afin de renforcer la portée et la crédibilité de l'organisation.

2.3 Valoriser la contribution des milieux de la documentation et de l'information auprès du public et des décideurs

- Accroître la visibilité et la reconnaissance des professions de l'information et de la documentation auprès de la relève, des employeurs et du grand public.
- Instaurer un prix de l'innovation remis par la FMD, en développant des partenariats avec des commanditaires pour en assurer la pérennité.

Orientation 3 — FORMATION, PARTAGE DES COMPÉTENCES ET INNOVATION

Propulser l'excellence professionnelle et l'innovation en matière de documentation et d'information.

Objectifs stratégiques

3.1 Offrir une programmation de formation distinctive, ancrée dans les besoins actuels et émergents des milieux

- Diversifier la composition du comité de formation en y intégrant des professionnel.le.s issus de l'ensemble des milieux de la documentation et de l'information.
- Constituer une banque de personnes intéressées à offrir des formations ciblées et accessibles, pour l'ensemble des organisations membres.
- Bonifier et renouveler l'offre de formation en privilégiant une formule flexible et diversifiée, adaptée aux réalités et aux besoins émergents des milieux.

3.2 Encourager le partage d'expertise entre les différents milieux

- Créer des opportunités d'échanges et de partage de projets entre les différentes organisations membres, sous forme de rencontres et de discussions structurées.
- Recenser et diffuser auprès des membres les différentes activités offertes au sein des organisations membres de la FMD, afin de favoriser le partage des ressources et d'enrichir l'offre accessible à l'ensemble du réseau.

Orientation 4 — DÉVELOPPEMENT ET PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

Assurer le développement et la pérennité de l'organisation.

Objectifs stratégiques

4.1 Assurer le financement nécessaire à la réalisation de la mission de la FMD

- Élaborer une stratégie de financement et une planification financière à long terme permettant de diversifier les sources de revenus.
- Mettre en place une veille active sur les nouvelles opportunités de financement.

4.2 Clarifier et consolider la structure organisationnelle

- Revoir et clarifier les rôles, mandats et responsabilités des comités et des sections afin d'assurer une gouvernance claire et efficace.
- Consolider un environnement de travail favorisant l'attraction et la rétention des talents.